

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-129 DU 6 AVRIL 1998

Chargeant Monsieur Assouma YAKOUBOU,
Ministre de la Fonction Publique, du Travail et
de la Réforme Administrative
Monsieur Jérôme SACCA-KINA,
Ministre du Développement Rural
pour compter du 07 avril 1998

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU Le Décret N° 90-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 07 au 15 avril 1998, Monsieur Assouma YAKOUBOU, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Jérôme SACCA-KINA.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 6 Avril 1998
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.

Ampliations : PR - AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 M....M....4
SGG 4 AUTRES MINISTÈRES 1 - DEPARTEMENTS - JORB 1.-